



**Groupe de travail à composition non limitée
de la Conférence internationale sur la gestion
des produits chimiques**

Deuxième réunion

Genève, 15–17 décembre 2014

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Objectifs de développement durable et gestion rationnelle
des produits chimiques au-delà de 2020**

Gestion rationnelle des produits chimiques et des déchets dans le contexte des objectifs de développement durable

Note du secrétariat

1. Le secrétariat a l'honneur de renvoyer au rapport du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable (A/68/970), dans lequel le Groupe de travail proposait 17 objectifs de développement durable et 169 cibles. Le rapport a été présenté à l'Assemblée à sa soixante-huitième session pour examen et suite à donner. Le 10 septembre 2014, l'Assemblée a adopté la résolution 68/309, dans laquelle elle a décidé que la proposition du Groupe de travail ouvert contenue dans le rapport servirait de base principale aux fins de l'intégration des objectifs de développement durable au programme de développement pour l'après-2015, tout en reconnaissant que d'autres contributions seront également étudiées à l'occasion du processus intergouvernemental de négociation qui se tiendra à sa soixante-neuvième session.
2. Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue en 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), les chefs d'État et de gouvernement ont lancé un appel en faveur de la création d'un groupe de travail ouvert chargé de formuler une série d'objectifs de développement durables qui soient concrets, concis et faciles à comprendre, en nombre limité, ambitieux, d'envergure mondiale et susceptibles d'être appliqués dans tous les pays compte tenu des réalités, des ressources et du niveau de développement respectifs de ceux-ci ainsi que des politiques et des priorités nationales.
3. Les objectifs de développement durable proposés sont assortis de cibles et seront encore affinés au moyen d'indicateurs axés sur des résultats mesurables. Ils s'appuient sur les bases jetées par les objectifs du Millénaire pour le développement, et visent à mener à bien ce qui reste à faire au regard de ces objectifs et à relever les nouveaux défis. Les objectifs proposés constituent un ensemble intégré et indivisible de priorités mondiales en vue du développement durable. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque gouvernement qu'il revient de fixer ses propres cibles nationales pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte des spécificités nationales. Ces objectifs et cibles intègrent les dimensions économiques, sociales et environnementales, en reconnaissant leur interdépendance pour atteindre le développement durable sous tous ses aspects.
4. La pollution atmosphérique et l'incidence sur la santé des produits chimiques dangereux et de la pollution sont clairement visés dans l'objectif proposé relatif à la santé, et il est fait référence à la gestion rationnelle des produits chimiques et déchets dangereux dans plusieurs des cibles proposées, dont celles liées aux ressources en eau et aux modes de consommation et de production durables.

* SAICM/OEWG.2/1.

5. Parallèlement au document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les objectifs de développement durable proposés sont l'occasion de favoriser une approche concertée pour la gestion rationnelle des produits chimiques, dans le cadre notamment de l'Approche stratégique.

6. Le Groupe de travail ouvert souhaitera peut-être réfléchir aux avantages de prendre clairement en considération la mise en œuvre réussie de l'Approche stratégique, comme moyen d'atteindre bon nombre des cibles qui accompagnent les objectifs de développement durable, dans le programme de développement pour l'après-2015. Il souhaitera peut-être également réfléchir à la façon dont les objectifs de développement durable proposés peuvent servir à stimuler la mise en œuvre d'une gestion rationnelle des produits chimiques au niveau national, la mise en œuvre renforcée des systèmes en place sur le plan international, et l'établissement de priorités pour une approche globale de la gestion rationnelle des produits chimiques comme condition essentielle du développement durable.
